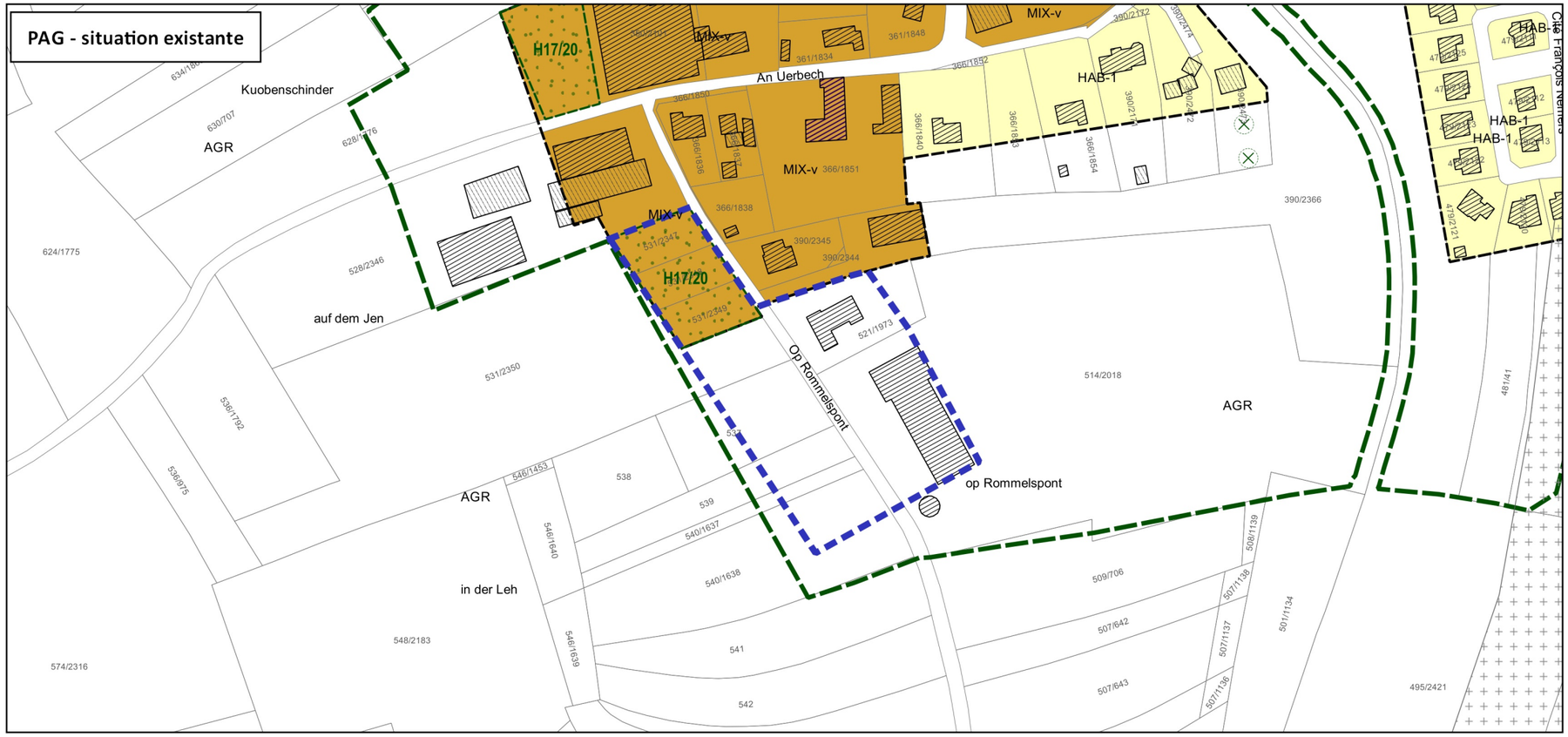

NOM	COS max	CUS max	DL max	CSS max	ha
BU-"op Rommelspont"	0.35	0.65	4	0.55	1.25

Legende

Zones selon la loi modifiée 2004 ACDU régime 2017:

- zone d'habitation 1
- zone mixte villagoise

Zones superposées

- zone soumise à un plan d'aménagement particulier "quartier existant"
- zone de servitude urbanisation:
  - C15 "corridor 15 m"

Secteur protégé d'intérêt communal

- construction à conserver

Zones de risques naturels prévisibles:

- G zone de risques d'éboulement ou de glissement de terrain

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales et réglementaires ou administratives spécifiques relatives

- à la protection de la nature et des ressources naturelles

Indication à titre indicatif et non exhaustif

- biotopes art. 17 loi PN (point)
- 17/20 habitat d'espèce art. 17/20 loi PN

Fond de plan

- délimitation de la zone verte
- bâtiments démolis
- bâtiments ajoutés (Orhtophoto 2013) et suivant la commune (08/2016)
- bâtiments existants (PCN 2016)
- parcellaire (PCN 2016)
- délimitation de la modification ponctuelle "Rommelspont"

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A		
B		

MAITRE DE L'OUVRAGE
COMMUNE DE HELPERKNAPP

PROJET
MODIFICATION PONCTUELLE "ROMMELSPONT"

PLAN
PAG - SITUATION EXISTANTE ET PROJETÉE

BUREAU D'ÉTUDES

zilmplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire
83, Parc d'Activités Capellen
L-8308 Capellen
Tel: +352 26 45 2-856
info@zilmplan.lu
www.zilmplan.lu

DESSINÉ PAR	VKS	FORMAT	DIN-A3 (297x420 mm)
VÉRIFIÉ PAR	HNR	ÉCHELLE	1:2.500
DATE	18.07.2019		0 25 50 m
FICHIER	R:\2019\20190041_ZP_ACHelperknapp - Mod. PAG Buschdorf - Rommelspont\D_Plans\PDF		
PLAN N°	20190041-ZP_HELP_Mopo_PAG_Rommelspont_01		

FOND DE PLAN © ORIGINE CADASTRE : DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES